

## La COP 29 passe en force un mauvais accord sur le nouvel objectif financier

*(Cette traduction de la version originale en anglais a été réalisée de manière indépendante par l'Initiative IMAL pour le Climat et le Développement, un think-tank basé au Maroc, afin de rendre ce résumé plus accessible aux publics africains.) et éditée par TWN.*

Bakou, 26 novembre (Radhika Chatterjee et Meena Raman) - La décision d'adopter un nouvel objectif collectif quantifié en matière de financement (New Collective Quantified Goal - NCQG) a été adoptée de force lors de la plénière de clôture de la COP29, malgré une absence de consensus.

Cela est clairement reflété dans les déclarations faites par **l'Inde** après le coup de marteau qui clôt les débats. L'Inde s'est fermement opposée à l'adoption de la décision et a critiqué le processus comme étant « mis en scène » par la présidence de la COP29 et le secrétariat de la CCNUCC, alors même qu'elles savaient que l'Inde avait des objections au texte. L'Inde a également exprimé clairement que l'objectif de financement n'était pas suffisant et que l'accord était une « illusion d'optique ».

L'Inde n'était pas seule à avoir des objections.

D'autres pays en développement, comme la **Bolivie** et le **Nigeria**, ont soutenu la position de l'Inde en s'opposant à l'adoption de la décision et ont critiqué

l'objectif comme étant inadéquat pour répondre aux besoins des pays en développement. **Cuba** et le **Pakistan** ont également pointer du doigt le quantum très faible de l'objectif. Les **pays les moins avancés** (PMA) ont également exprimé leur déception à l'égard de l'objectif et ont émis une réserve sur la décision.

Les interventions des pays en développement ont été accueillies par des applaudissements très nourris et soutenus, notamment de la part des observateurs de la société civile et de nombreux délégués des gouvernements des pays en développement.

**L'Union européenne** (UE), quant à elle, a salué la décision comme « un accord exceptionnel », déclarant que « nous vivons une période géopolitique vraiment difficile et nous ne devrions tout simplement pas avoir l'illusion que la situation va bientôt s'améliorer ». Cela semble être une claire référence à la sortie probable des **États-Unis** (US) de l'Accord de Paris.

Les négociateurs américains (sous l'administration Biden) ont exercé une pression énorme dans les salles de négociation pour définir le résultat final, avec une position claire selon laquelle les États-Unis ne pouvaient s'engager sur aucun objectif de

financement qui obligerait les pays développés à fournir des fonds aux pays en développement. Ils ont continué à maintenir obstinément leur position (même avant le résultat des dernières élections américaines et tout au long des trois années de négociations sur ce sujet), selon laquelle le nouvel objectif de financement n'était qu'un chiffre de mobilisation volontaire, qui exigeait l'adhésion de nouveaux contributeurs des pays en développement, des banques multilatérales de développement (BMD) et du secteur privé. Cette position des États-Unis était partagée par d'autres pays développés membre du groupe « Umbrella Group » ainsi que par l'UE.

Alors que des actions vigoureuses de la société civile ont souligné qu'« aucun accord vaut mieux qu'un mauvais accord », la position des pays développés et l'« effet Trump » ont accredité le discours des pays développés et de certains pays en développement selon lequel « un meilleur accord n'était tout simplement pas possible ».

Selon de nombreux observateurs chevronnés, le fragile système multilatéral a été une fois de plus sauvé du bord de l'effondrement, grâce à un mauvais accord de financement climatique qui a dû être arraché « coûte que coûte », car la « COP de Bakou sur le financement » sans accord financier était tout simplement considéré comme inimaginable.

Les principaux points forts de la décision adoptée sont les paragraphes 7 et 8. Le paragraphe 7 « appelle tous les acteurs à travailler ensemble pour permettre une augmentation du financement en faveur des parties des pays en développement pour l'action climatique à partir de toutes les sources publiques et privées pour atteindre au moins 1300 milliards de dollars par an d'ici à 2035 ».

Il a été décidé au paragraphe 8 « de fixer un objectif, dans le prolongement de l'objectif de [100 milliards de dollars par an], avec les pays développés parties qui prennent les choses en main, d'au moins 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035 pour les pays en développement parties aux fins de l'action climatique - a) À partir d'un large éventail de sources, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, y compris des sources alternatives ; (b) Dans le cadre d'une action d'atténuation et d'adaptation significative et ambitieuse, et d'une mise en œuvre transparente ; c)

Reconnaissant l'intention volontaire des Parties de comptabiliser tous les flux sortants liés au climat et les financements climat mobilisés par les BMD en vue de la réalisation de l'objectif énoncé [...]. »

## UNE DÉCISION PASSÉE EN FORCE

La session plénière finale, qui a été convoquée très tôt dans la matinée du dimanche 24 novembre, a connu plusieurs pauses, au cours desquelles le négociateur principal de la présidence de la COP29, **Yalchin Rafiyev**, et son équipe ont été vus en train de consulter différents groupes et négociateurs nationaux pour parvenir à un consensus sur plusieurs questions, dont la plus importante était le texte du NCQG. Dès l'annonce par le président de la COP29, **Mukhtar Babayev**, que des résolutions sur des questions clés avaient été trouvées, les documents clés ont été mis à disposition sur le site web de la CCNUCC par le secrétariat.

Au lieu d'une reprise rapide de la session, on a pu observer plusieurs petits rassemblements de groupes et de Parties dans la salle plénière pour tenter de persuader l'Inde d'autoriser l'adoption de la décision financière. On a vu les négociateurs indiens être emmenés par l'équipe de la présidence dans une salle plus petite de la zone plénière afin de poursuivre les discussions sur le texte du NCQG. Peu de temps après que les négociateurs indiens aient quitté cette salle, l'équipe de la présidence, ainsi que l'équipe de la présidence de la COP28 (les Émirats arabes unis) et les membres du secrétariat de la CCNUCC ont été vus en train de quitter cette salle.

Peu après, Babayev a adopté de la décision financière, sans lever la tête une seule fois pour voir s'il y avait des demandes de prise de parole de la part de l'une ou l'autre Partie. Soudain, et à la surprise générale, la salle s'est mise à applaudir, principalement certaines Parties, et l'équipe de la présidence et du secrétariat de la CCNUCC présente sur le podium se sont levées pour s'étreindre et se féliciter mutuellement. Quelques membres de la délégation indienne sont alors montés sur le podium et ont pu être vus en train de parler à l'équipe de la présidence. Plusieurs pays ont ensuite pris la parole pour faire part de leurs objections et de leurs préoccupations concernant la décision.

[Selon des observateurs, l'urgence de l'adoption de la décision du NCQG contrastait fortement avec la manière dont les autres décisions et résultats ont été adoptés, le président de la COP s'arrêtant pour voir si des pays souhaitaient s'exprimer avant l'adoption des décisions.

[Selon le processus établi par la CCNUCC, la présidence est censée respecter les demandes de parole des parties avant de prendre une décision, afin de maintenir le principe fondamental du consensus, qui guide la prise de décision au sein de la CCNUCC. Cette méthode consistant à faire passer en force des décisions, malgré l'absence de consensus, n'est pas nouvelle dans le cadre de la CCNUCC. Cela s'est produit en 2010 à Cancun, au Mexique, et en 2012 à Doha, au Qatar].

**L'Inde**, dans une critique cinglante de la manière dont la décision financière a été adoptée, a déclaré que « c'est un incident malheureux qui s'inscrit dans la continuité de plusieurs autres incidents malheureux que nous avons observés, à savoir le non-respect de l'inclusivité, [et] le non-respect des positions des pays ». Nous avons informé la présidence ; [et] nous avons informé le secrétariat que nous voulions faire une déclaration avant toute décision sur l'adoption. Cependant, ... ce [processus] a été mis en scène et nous sommes extrêmement, extrêmement déçus de cet incident .... La confiance est à la base de toute action et cet incident est révélateur d'un manque de confiance, d'un manque de collaboration sur une question [la lutte contre la crise climatique] qui est un défi mondial auquel nous sommes tous confrontés ».

Elle a ajouté que ce défi était relevé « surtout par les pays en développement qui n'en sont pas responsables. Nous sommes confrontés à l'un des plus grands défis de tous les temps. Il déterminera notre existence. La seule chose qui nous permette d'aller de l'avant et d'entreprendre des actions pour relever ce défi est la collaboration et la confiance entre nous. C'est un fait que ces deux éléments n'ont pas fonctionné aujourd'hui et nous sommes profondément blessés par cette action de la présidence et du secrétariat ».

S'exprimant sur l'importance de la confiance, l'Inde a souligné « la confiance dans le fait que des mesures seront prises par ceux qui peuvent agir. Les pays

développés ont les moyens d'agir. Ils devraient accepter de faire progresser leurs objectifs nets zéro, leurs buts et devenir nets négatifs peu de temps après. Mais nous sommes également convaincus que les ressources financières, la technologie et le renforcement des capacités, les moyens de mise en œuvre, l'essence même de toute action climatique... sont nécessaires aux pays en développement. Cela permettra à ceux qui veulent agir et qui veulent survivre dans ce monde où le climat change, mais qui ne sont pas en mesure de le faire parce qu'ils ont besoin du soutien des pays développés, et nous cherchons à avoir confiance en cela ... nous devons faire des efforts concertés pour y parvenir parce qu'il est clair que ce qui s'est passé aujourd'hui n'est pas une indication qui va dans ce sens. [Nous avons besoin] de croire que nous pouvons comprendre les contraintes des uns et des autres. D'être confiant que, ensemble nous avancerons, quoi qu'il arrive, pour un avenir meilleur ».

L'Inde a déclaré que « malheureusement, le document du NCQG qui a été proposé ne parle pas, ne reflète pas et n'inspire pas la confiance que nous sortirons de ce grave problème du changement climatique ... Nous avons travaillé pendant ... trois ans sur ce sujet pour avoir un mandat devant nous ... pour fixer le NCQG. L'objectif a été envisagé et décidé dans le contexte des besoins et des priorités des pays en développement et sur la base des principes d'équité et de responsabilité commune mais différenciée (CBDR). Ces deux principes sont fondamentaux pour la CCNUCC et son accord de Paris. C'est l'essence même de notre collaboration. C'est la seule base pour venir dans un organe de l'ONU où tous nos pays peuvent discuter ensemble et parvenir à des solutions pour relever les défis climatiques auxquels nous sommes tous confrontés. Les pays en développement sont les plus touchés par le changement climatique. En plus de nos priorités en matière de développement, nous devons faire face aux contraintes aux stress additionnelles des crises climatiques. Les pays du Sud sont poussés à s'engager dans des voies à faible teneur en carbone, même au prix de leurs croissances ».

L'Inde a également déclaré que « nous devons faire face aux mesures du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (CBAM). Ce sont d'autres mesures qui sont imposées par les pays développés parties [et qui] rendent la transition (...) très difficile (...)

dans un environnement très, très compétitif et hostile auquel nous sommes confrontés actuellement (...) Nous sommes déçus par le résultat qui met clairement en évidence le manque de volonté des pays développés parties d'assumer leurs responsabilités. Alors que nous luttons contre le changement climatique, le résultat proposé dans le document affectera encore davantage notre capacité à nous adapter au changement climatique, il aura un impact considérable sur les ambitions de notre contribution déterminée au niveau national (CDN) et sur sa mise en œuvre, il créera de nouveaux défis pour notre résilience et, par-dessus tout, aura un impact sévère sur notre croissance ».

L'Inde a souligné qu'elle « n'accepte pas la proposition d'objectif sous sa forme actuelle. Les pays développés qui prennent les commandes d'un objectif de mobilisation d'une somme minimale de 300 milliards d'USD, qui ne sera atteint qu'en 2035. C'est presque 11 ans plus tard. Et ce, à partir d'une grande variété de sources ; il faudrait donc que ce soit privé ; il faudrait que ce soit multilatéral. Et une grande quantité de cette argent devra être mobilisé par les pays en développement eux-mêmes. L'objectif est trop limité, trop distinct, [et] trop lointain. 2035, c'est trop loin. Nos estimations pour 2030 nous indiquent qu'il nous faut au moins 1300 milliards de dollars par an jusqu'en 2030 ».

L'objectif de mobilisation de 300 milliards de dollars, a-t-elle déclaré, « ne répond pas aux besoins et aux priorités des pays en développement. Il est incompatible avec les principes de CBDR - capacités respectives et équité. En dépit de notre lutte contre les effets du changement climatique, il est un fait que les pays en développement sont constamment accusés d'émissions [élevées], oubliant les émissions per capita des pays développés et oubliant également les responsabilités historiques des pays développés. Cela ne fait qu'aggraver le problème auquel nous sommes confrontés et l'objectif proposé ne résoudra rien pour nous. En fait, nous devons mettre en œuvre des indices ambitieux et des défis économiques que nous devons relever, et répondre aux besoins d'adaptation. Les montants qu'il est proposé de mobiliser sont lamentablement faibles. C'est une somme dérisoire. Ce n'est pas quelque chose qui permettra une action climatique propice qui est nécessaire pour la survie de notre pays et pour la

croissance de notre peuple et leurs moyens de subsistance » ajoutant encore que « nous ne pouvons pas l'accepter ... ».

L'Inde a ajouté : « Nous savons que la recapitalisation des banques multilatérales de développement est une question qui n'a pas été résolue ... Dans cette situation, nous savons également que dans les années à venir, si nous participons, les pays en développement seront et resteront les principaux contributeurs au financement de l'action climatique par le biais du paragraphe 8c [de la décision] ».

Le fait de comptabiliser la mobilisation des fonds par l'intermédiaire des BMD dans l'objectif global ne constitue pas une progression par rapport à l'objectif de 100 milliards de dollars, mais un détournement de la responsabilité des pays développés vers les pays en développement actionnaires des BMD », a encore souligné l'Inde, affirmant que la décision « n'est rien d'autre qu'une illusion d'optique ». À notre avis, elle ne permettra pas de relever l'énormité du défi auquel nous sommes tous confrontés... L'Inde s'oppose à l'adoption de ce document. L'Inde s'oppose à l'adoption de ce document. Veuillez prendre note et tenir compte de ce que nous venons de dire dans cette salle... Nous sommes très mécontents, déçus par le processus et nous nous opposons à l'adoption de cette [décision] ».

La **Bolivie** a exprimé sa solidarité avec l'Inde et a déclaré qu'elle soutenait la « position visant à demander le rejet de cette décision », ajoutant que l'Inde avait exprimé la nécessité de renforcer l'équité dans ces négociations sur le climat, et défendu le droit de millions de personnes à vivre dans la dignité. « Dans un contexte international injuste, cela n'est pas possible. Le financement du climat, tel qu'il a été convenu lors de cette COP, ne répond pas aux exigences des pays en développement et consolide un système injuste dans lequel les pays développés ne respectent pas leurs obligations légales de fournir le financement et des mesures de mise en œuvre aux pays en développement ».

Il a ajouté que « ce processus exige un haut niveau d'intégrité » et a déclaré que les pays développés, malgré la technologie avancée dont ils disposent, « font fi des objectifs qu'ils doivent atteindre d'ici à 2050. Ils se désintéressent des ressources limitées

des pays en développement et leurs laissent la responsabilité, avec des ressources très limitées, de la réalisation d'objectifs qu'il leur est impossible d'atteindre... Les pays développés font pression sur les autres pour qu'ils agissent, [alors qu'ils sont eux-mêmes] responsables de la plus grande expansion de la promotion et de la production de combustibles fossiles. Ils concluent des accords commerciaux massifs et refusent dans le même temps de fournir un financement adéquat aux pays en développement ».

Soulignant la situation critique du peuple palestinien et l'hypocrisie de certains pays qui ont soutenu la guerre contre la Palestine, la Bolivie a déclaré : « Les scientifiques ont essayé de mettre l'accent uniquement sur les droits de l'homme des personnes vivant dans le Nord, tout en ignorant la dignité et les besoins de la majorité de la population mondiale. Les pays qui défendent les droits de l'homme dans le cadre de la Convention sont ceux qui commettent un génocide contre le peuple palestinien en dehors de la Convention, [car] ils distribuent d'énormes sommes d'argent pour déclencher la guerre tout en s'opposant aux fonds nécessaires pour promouvoir les solutions structurelles requises pour changer le système ».

Il ajoute que « les pays développés mettent en avant l'objectif de 1,5°C comme étant non négociable, mais en même temps ils sapent les seules mesures possibles pour l'atteindre en imposant des objectifs de réduction des émissions pour 2030 aux pays en développement, ce qui conduit à une plus grande pauvreté et à une plus grande dépendance économique ». Elle a également déclaré que « dans ce monde injuste et inéquitable », les pays développés, qui sont historiquement responsables d'avoir causé de problème et devraient mener la part la plus grande des actions d'atténuation du climat, « [ne] sont [pas] tenus responsables des actions à mener. Ce sont les pays en développement qui doivent assumer [cette responsabilité].

La Bolivie a déclaré que « nous avons besoin d'un [objectif] de financement qui nous accorde les ressources dont nous avons besoin pour prendre les mesures nécessaires. Ce financement qui est largement inférieur à nos besoins est une insulte et une violation flagrante de la justice et de l'équité climatique ». La décision sur le financement de la lutte contre le changement climatique « met fin à la

coopération internationale. Nous sommes passés d'une époque où personne n'était laissé pour compte à une ère où chacun se sauve lui-même. Le financement climatique, tel qu'il se présente actuellement, ne s'attaque pas à la situation injuste et inéquitable qui prévaut sur la planète ».

Il a réaffirmé qu'une action climatique ambitieuse de la part des pays développés dépendait du respect de la CCNUCC et de l'article 9.1 de l'AP, « sur la base de la mise à disposition de financements publics par les pays développés qui répondent de manière appropriée aux besoins du Sud », ajoutant que « le financement climatique n'est pas de la charité [mais] une obligation légale des pays développés ». Le montant de l'objectif convenu dans cette décision consacre l'injustice climatique et ne répond pas aux demandes légitimes des pays en développement. Le paiement de la dette climatique est un droit que les peuples du Sud ont le droit de revendiquer », a souligné la Bolivie.

La représentante du **Nigeria**, dans une intervention très forte, a « prêté sa voix à l'Inde », ajoutant que « se serait desservir mon pays et les femmes (...) des pays en développement si nous rentrons chez nous avec [la mobilisation de] 300 milliards de dollars et que nous disons que les pays développés prennent les choses en mains. C'est une insulte à ce que dit la Convention », ajoutant que « les pays développés ont la part la plus grande des émissions mondiales historiques et actuelles ».

Elle a déclaré que « les pays développés disent qu'ils prennent les choses en mains avec 300 milliards de dollars jusqu'en 2035 » et que cela « est une blague et ce n'est pas quelque chose que nous devrions prendre à la légère », ajoutant que ce n'est pas « quelque chose que nous devrions applaudir et nous forcer à accepter ». Elle a appelé les Parties à « y repenser », et pas seulement en consignand ces déclarations dans le compte rendu des débats. Elle a déclaré avec force que le Nigeria « n'accepte pas cela », expliquant que les pays en développement sont censés « avoir des CDN ambitieux » et que « le NCQG était censé nous permettre d'avoir des objectifs financiers réalistes », ajoutant que « les 300 milliards de dollars sont irréalistes » et que nous ne devrions pas applaudir à tout rompre.

Le **Malawi**, au nom des **PMA**, a exprimé son accord

avec l'Inde, la Bolivie et le Nigeria. Il a déclaré que « cet objectif n'est pas celui que nous attendions... Il n'est pas ambitieux pour nous » sur la base des besoins reflétés par le déficit de financement climatique. Sur la question d'une allocation spéciale pour les PMA, il a déclaré que la décision ne prévoit pas la part de ressources qui devrait revenir aux PMA et aux petits États insulaires en développement (PEID). Il a également été déçu que le texte ne prévoit pas de provision spécifique de fonds pour les pertes et préjudices et a exprimé des réserves quant à l'acceptation de la décision adoptée.

**Cuba** a déclaré qu'il « regrette profondément les résultats insuffisants obtenus en matière de financement climatique » et « qu'il n'est pas d'accord avec l'objectif sur le financement climatique », ajoutant que la portée de la décision adoptée démontre l'absence d'accord entre les pays développés et « reflète leur intention claire de renoncer à leurs responsabilités, qui ont été historiquement et juridiquement reconnues dans la Convention et l'Accord de Paris. »

Il a ajouté que le nouvel objectif « augmente le flux de ressources du Sud vers le Nord dans une dynamique continue de colonialisme environnemental ». Le nouvel objectif de financement, en l'état, ne répond pas aux exigences minimales qui ont été fixées et ne permettra en aucun cas d'améliorer la situation. La promesse de 300 milliards de dollars représente aujourd'hui moins pour les pays en développement que ce que représentaient les 100 milliards de dollars en 2009 ». Cuba a ajouté que si l'on tient compte de l'inflation au fil des ans, le chiffre est faible et constitue « un contraste alarmant avec les budgets de défense des pays développés », ajoutant qu'il ne voyait pas de « garanties d'un soutien suffisant aux CDN ».

Il a également exprimé son rejet des tentatives des pays développés d'imposer de nouvelles normes de réduction des émissions qui ne sont pas alignées sur les principes de la Convention et de l'Accord de Paris, alors qu'ils diluent également leur propre responsabilité en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre. Il a ajouté que les pays développés ont une dette écologique et climatique envers l'humanité qui doivent être payées, et « ne peuvent pas nous rendre responsables des ramifications de leurs modes de production et de consommation non durables ».

Le **Pakistan** a déclaré qu'il « quittait Bakou avec des sentiments mitigés et le cœur lourd », notant « des lacunes cruciales dans les décisions adoptées ». L'objectif de financement proposé par les pays développés ne correspond pas aux besoins des CDN et des plans nationaux d'adaptation des pays en développement, a-t-il ajouté, précisant que « nous exigeons la justice climatique. Ce n'est pas de la charité, c'est une obligation morale. Les pays sont obligés de recourir à des prêts pour faire face aux défis de l'impact climatique. [La] crise climatique se transforme en crise de la dette car les moyens de mise en œuvre ne sont pas clairs ».

L'**UE** a déclaré : « Nous pensons que le résultat d'aujourd'hui est en fait exceptionnellement important. Nous vivons une période géopolitique vraiment difficile et nous ne devons tout simplement pas avoir l'illusion que la situation va bientôt s'améliorer. La conclusion d'un accord est donc vraiment exceptionnelle. L'année dernière, la COP 28 a marqué le début de la fin des combustibles fossiles et .... Aujourd'hui, ...la COP 29 restera dans les mémoires comme le début d'une nouvelle ère pour le financement de la lutte contre le changement climatique, et l'Union européenne et ses États membres continueront à jouer un rôle de premier plan pour veiller à ce qu'il y ait beaucoup plus d'argent sur la table. Nous triplons l'objectif de 100 à 300 milliards de dollars et nous pensons que c'est ambitieux, nécessaire, réaliste et réalisable. Nous sommes convaincus qu'il s'agira d'une histoire de résultats obtenus et nous avons travaillé dur pour soutenir en particulier les plus vulnérables. Il a également ajouté que « l'accès au financement sera amélioré. Nous avons convenu de stimuler davantage le financement de l'adaptation et c'est un domaine où l'argent public est vraiment la force motrice ».

En ce qui concerne l'élargissement de la base des donateurs, l'UE a déclaré : « C'est aussi une question d'équité et d'importance pour nous que tous ceux qui ont la capacité de le faire contribuent et il est donc bon, étant donné l'ampleur du problème, que nous élargissions la base des donateurs sur une base volontaire, et nous assistons également à une expansion historique du rôle très important des banques multilatérales de développement dans le soutien de cette transition. Grâce à ces fonds et à cette structure, nous sommes convaincus que nous

atteindrons l'objectif de 1300 milliards de dollars ».

En ce qui concerne l'atténuation, « nous voulions plus parce que le monde en a besoin », et a appelé à redoubler d'efforts lors de la COP30, avec « de nouvelles CDN plus ambitieuses ». Elle a également salué les décisions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris sur les marchés du carbone, déclarant que « nous avons assisté à la conclusion historique du livre de règles pour les marchés du carbone. Nous disposons désormais de normes approuvées par les Nations Unies, ce qui stimulera les investissements, rehaussera l'ambition et apportera de la transparence et des normes plus élevées ». Lors de la COP29, « nous avons obtenu des résultats sur le financement du climat - un objectif et une base de donateurs plus importante », et « nous avons également obtenu la création de règles fiables pour les marchés internationaux du carbone », mais « nous aurions voulu plus de mesures d'atténuation et un langage plus fort dans les textes sur l'égalité des sexes et les droits de l'homme ».

### AUTRES DÉCISIONS CLÉS ADOPTÉES

Quelques autres décisions clés qui ont été adoptées concernent l'objectif global sur l'adaptation et le programme de travail sur l'atténuation, c'est-à-dire le programme de travail sur l'ambition et la mise en œuvre de l'atténuation de Sharm-el-Sheikh. Ces décisions, ainsi que la décision du NCQG et les décisions sur les marchés du carbone au titre des

articles 6.2 et 6.4 de l'Accord de Paris, ont été déclarées « Pacte de Bakou pour l'unité climatique » par la présidence. Des décisions clés relatives aux articles 6.2 et 6.4 ont également été adoptées. Une décision visant à prolonger de dix ans le programme de travail de Lima renforcé sur l'égalité entre les hommes et les femmes a également été adoptée.

Aucune décision n'a pu être adoptée concernant le dialogue des Émirats arabes unis sur la mise en œuvre des résultats du bilan mondial (dialogue EAU), qui figurait parmi les principales questions litigieuses de cette COP. La présidence a annoncé que la question serait examinée lors de la prochaine session [juin 2025] des organes subsidiaires de la CCNUCC, en vue de recommander un projet de décision qui sera examiné à Belém, au Brésil, lors de la COP 30. En ce qui concerne le programme de travail de transition équitable des EAU, qui était une autre question importante et controversée, une décision procédurale a été adoptée et la discussion sur la question devrait se poursuivre lors de la prochaine session des organes subsidiaires.

Les nouveaux présidents des organes subsidiaires ont également été nommés lors de la séance plénière de clôture : **Adonia Ayebare (Ouganda)** pour l'organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et **Julia Gardiner (Australie)** pour l'organe subsidiaire de mise en œuvre.